

COMMUNE de CORMERAY (Commune de l'Agglomération Blaisoise)

Procès Verbal du Conseil Municipal du 07 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept du mois de Juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Cormeray, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Julien TOUGAT, Maire, après avoir constaté que le quorum était atteint.

" en raison de la canicule, la séance du conseil municipal, initialement prévue en salle du Conseil de la mairie, s'est tenue exceptionnellement à "la salle des fêtes", les conseillers municipaux ayant été informés de cette modification avant l'ouverture de la séance"

Date de Convocation : 30/06/2026

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Nombre de conseillers présents : **11**

Nombre de votants : **12**

Présents : Julien TOUGAT(Maire), Eric MARTINET (Maire-Adjoint), Joël PASQUET (Maire-Adjoint), Marie Line BLANCHET (Maire-Adjoint), Delphine BONAMY, Ivan BREMONT, Cédric IWANCZUK, Patricia LEHOUX, Pascale PASQUET, Christelle RENVOIZÉ, Daniel RENVOIZÉ.

Absents excusés : Bertrand BRIOT qui donne procuration à Eric MARTINET
Anthony MAUSSION
Cristina DENIS
Laura RABIER
Gwendoline TOUGAT

Absents : Marc AUBRY
Jean-Claude DELSAUT
Jennifer REVELUT

1) Désignation d'une ou d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance :
Pascale PASQUET

2) Approbation des Procès-verbaux du 20/03/2026, 30/03/2026, 16/04/2026, 21/05/2026

- Le procès-verbal de la séance du 20/03/2026 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal :
L'approbation du procès-verbal de la séance du 20/03/2026 est à nouveau **reportée**
- Le procès-verbal de la séance du 30/03/2026 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal :
L'approbation du procès-verbal de la séance du 30/03/2026 est à nouveau **reportée**

- Le procès-verbal de la séance du 16/04/2026 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal :

L'approbation du procès-verbal de la séance du 16/04/2026 est à nouveau **reportée**

- Le procès-verbal de la séance du 21/05/2026 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal :

L'approbation du procès-verbal de la séance du 21/05/2026 est à nouveau **reportée**

3) **Délibération 2026-046 portant sur la nouvelle convention de regroupement relative à la valorisation groupée des CEE entre le Pays des Châteaux et la Commune de Cormeray**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-17

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.221-1 et suivants, L'article L.221-9 du code de l'énergie impose aux demandeurs de CEE des obligations de contrôles des opérations avant dépôt des dossiers auprès de l'administration.

Vu la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique ayant créé le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Vu le décret n° 2025-1048 du 30 octobre 2025 relatif à la sixième période du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Vu la délibération n°D33-2025du 9 décembre 2025 du Syndicat Mixte du Pays approuvant la collecte des CEE par le Pays pour le compte de ses communes et intercommunalités membres

Vu le projet de convention d'habilitation établi par le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux,

Le maire expose,

La loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique ayant créé le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergies (les « Obligés »). Ces derniers peuvent faire en interne ces actions ou récupérer des CEE auprès d'Éligibles.

Les Éligibles peuvent être notamment les collectivités et/ou leurs groupement qui réalisent des opérations d'économies d'énergie sur leur patrimoine et qui peuvent donc prétendre aux CEE.

Considérant la volonté de la Commune de Cormeray de s'engager dans une politique globale de maîtrise de l'énergie dans ses bâtiments, installations techniques et mener des opérations d'économie d'énergie sur son patrimoine.

Sachant que la commune de Cormeray peut bénéficier du dispositif des CEE pour des opérations standardisée et que ces CEE peuvent être valorisés et représenter une ressource financière pour soutenir les projets d'économie d'énergie sur son patrimoine immobilier.

Les collectivités et leurs groupements ont donc la possibilité de profiter de l'accompagnement et de l'optimisation des CEE par le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux. Toutefois, la collectivité reste libre de confier tout ou partie de la valorisation de ces CEE au Pays des Châteaux.

Pour s'inscrire dans ce dispositif, les collectivités doivent signer la convention de « regroupement » relative à la valorisation groupée des Certificats d'Economies d'Énergie, dont le modèle est annexé à la présente délibération.

Une fois les CEE enregistrés et délivrés par le Pôle Nationale des CEE, le Pays des Châteaux procédera au versement de la part du produit de la vente de CEE telles que les conditions financières préciser au travers de la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Accepte** les termes de la nouvelle convention de regroupement relative à la valorisation groupée des CEE entre le Pays des Châteaux et la commune de Cormeray qui définit notamment les modalités d'accompagnement, de valorisation et de financement du dispositif de regroupement des CEE mise en place par le Pays des Châteaux, et dont un modèle est annexé à la présente délibération
- **Autorise** M. le Maire à signer la convention correspondante et toutes autres pièces nécessaires à la réussite de cette opération.
- **Autorise** ainsi le transfert au Syndicat Mixte du Pays des Châteaux des Certificats d'Economie d'Energie liés aux travaux effectués par la commune pour réaliser des économies d'énergie sur son patrimoine, ce transfert étant effectué à des fins de valorisation de ces C.E.E. auprès d'un obligé.

Le Conseil est levé à 19h59

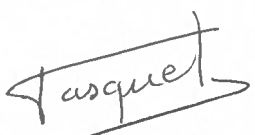
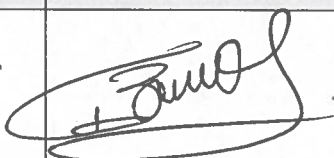
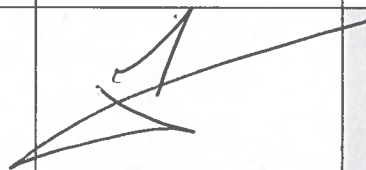
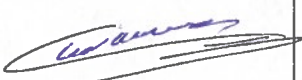
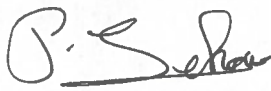
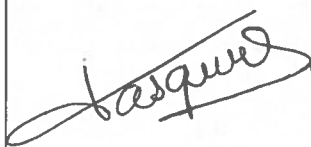
Liste des délibérations prises lors de la séance du Conseil Municipal du 07//07/2027 à 19h00

Date du Conseil	Numéro	Objet de la délibération
07/07/2026	2026-046	Délibération 2026-046 portant sur la nouvelle convention de regroupement relative à la valorisation groupée des CEE entre le Pays des Châteaux et la Commune de Cormeray

Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 07/07/2026 19h00

Signatures

Signatures

Julien TOUGAT Maire		Eric MARTINET (Maire-adjoint)	
Cristina DENIS (Maire-adjoint)		Joël PASQUET (Maire-adjoint)	
Marie-Line BLANCHET (Maire-adjoint)		Marc AUBRY (Conseiller)	
Delphine BONAMY (Conseillère)		Ivan BREMONT (Conseiller)	
Bertrand BRIOT (Conseiller)		Jean-Claude DELSAUT (Conseiller)	
Cédric IWANCZUK (Conseiller)		Patricia LEHOUX (Conseillère)	
Anthony MAUSSION (Conseiller)		Pascale PASQUET (Conseillère)	
Laura RABIER (Conseillère)		Daniel RENVOIZE (Conseiller)	
Christelle RENVOIZE (Conseillère)		Jennifer REVELUT (Conseillère)	
Gwendoline TOUGAT (Conseillère)			

